

**AILLEBOUST, CHARLES-JOSEPH D'**, officier dans les troupes de la Marine, lieutenant de roi, baptisé à Montréal le 5 décembre 1688, fils aîné de Pierre d'Ailleboust\* d'Argenteuil et de Marie-Louise Denys de La Ronde, décédé en France le 13 octobre 1761.

Charles-Joseph d'Ailleboust commence sa carrière militaire comme cadet dans les troupes de la Marine en Acadie. Pendant l'hiver de 1708–1709, il accompagne son père et son frère, Hector-Pierre d'Ailleboust de Saint-Vilmé, lors de l'expédition de Saint-Ovide [MONBETON] contre les forts de St John's, Terre-Neuve. Puis il retourne en Acadie où il est nommé enseigne le 18 juillet 1710 et où il assiste à la reddition de Port-Royal (Annapolis Royal, N.-É.) aux mains de Francis Nicholson\*. De là il passe à Rochefort en France, puis à Québec où il arrive le 7 octobre 1711. Il est transféré à l'île Royale (île du Cap-Breton) en 1714, y devient lieutenant le 2 juillet 1720 et capitaine le 8 mai 1730. Au cours de ses premières années de service à l'île Royale, il se familiarise avec la routine de garnison, tant à Port-Toulouse (St Peters) qu'à Louisbourg. En 1730 il reçoit le commandement de l'une des deux compagnies de soldats qui arrivent de France.

En 1745, les troupes de la Nouvelle-Angleterre, sous le commandement de William Pepperrell, assiègent Louisbourg. Dès leur débarquement, d'Ailleboust est posté avec sa compagnie à la batterie de l'Îlot qui commande l'accès au port. Le 6 juin Samuel Waldo envoie quelque 400 miliciens de la Nouvelle-Angleterre avec mission de s'emparer de cette batterie et ainsi permettre à la flotte britannique d'entrer dans le port ; avec environ 180 hommes et une quarantaine de pièces d'artillerie, d'Ailleboust repousse les assaillants et les oblige à abandonner toute idée d'un coup de force de ce côté. Sa compagnie est relevée le 16 juin par celle de Michel de Gannes de Falaise qu'il remplace à la « Pièce de la Grave », à l'intérieur même de la forteresse. Quelques démêlés au sujet du commandement de la milice le mettent aux prises avec Pierre MORPAIN, capitaine du port, qui est démis de ses fonctions, malgré les protestations des canoniers et des miliciens. Le 27 juin, d'Ailleboust monte à bord du navire de l'amiral Peter WARREN pour lui remettre l'acte de capitulation. Il demeure à Louisbourg, en tant que représentant du commissaire ordonnateur François Bigot\*, pour surveiller le départ des derniers habitants et s'embarque sur un des derniers navires à destination de Rochefort. Il y reçoit la croix de Saint-Louis le 14 septembre 1745.

Chargé des troupes de l'île Royale, il prend leur commandement à bord des navires de l'escadre de La Jonquière [TAFFANEL] en 1747. À peine au large des côtes de France, l'escadre doit amener pavillon le 14 mai, après une lutte désespérée contre les navires des amiraux George Anson et Warren ; d'Ailleboust est fait prisonnier et conduit en Angleterre, mais il repasse en France la même année. Ce séjour est de courte durée cependant, puisque, l'année suivante, il s'embarque pour le Canada.

Le 23 juillet 1749 il retourne à Louisbourg – rétrocedée à la France en 1748 – en tant que lieutenant de roi et agit comme commandant à plusieurs reprises en l'absence du gouverneur. En 1753 et 1754, entre le départ de Jean-Louis de Raymond\* et l'arrivée d'Augustin de BOSCHENRY de Drucour il assume sans difficulté le poste de gouverneur intérimaire. Pendant cette période, Louisbourg a repris son rythme de croissance, interrompu brusquement de 1745 à 1749 ; le retour à la normale s'est effectué et il ne reste que des problèmes d'administration courante.

D'Ailleboust est nommé lieutenant de roi à Trois-Rivières le 1<sup>er</sup> avril 1754, mais il ne s'y rend que l'année suivante. Le 31 mars 1756 il accepte le même poste à Montréal et y demeure jusqu'à la capitulation, le 8 septembre 1760. À la fin de cette année ou au début de 1761, il retourne en France avec sa famille qu'il laisse en deuil le 13 octobre 1761. Sa carrière militaire a été longue et bien remplie ; son expérience et son ancienneté l'ont conduit au poste de lieutenant de roi, mais son manque d'originalité et d'esprit d'initiative expliquent peut-être qu'il n'ait jamais pu accéder au poste de gouverneur de l'île Royale qu'il réclamait depuis 1748.

D'Ailleboust ne semble pas avoir eu trop de soucis financiers. Ses appointements de lieutenant de roi lui ont procuré un revenu annuel de 1 888# ; le roi, qui lui avait déjà accordé une gratification de 600# en 1746, de 1 500# en 1747, ajoute une annuité de 800# à partir de 1750 et l'augmente à 1 000# vers 1756. En plus, il avait des intérêts secondaires dans la pêche, dans l'affrètement d'un navire, et dans la fourniture de matériaux de construction pour les fortifications de Louisbourg et de divers articles pour le service des troupes. Il possédait aussi quelques propriétés dans la même ville.

D'Ailleboust avait épousé le 16 janvier 1729 à Louisbourg Marie-Josephte Bertrand, veuve de Gabriel Rousseau de Villejoui, dont il eut trois enfants. Elle mourut entre 1745 et 1749, et le 23 janvier 1758 il épousa en secondes noces à Trois-Rivières Françoise-Charlotte, fille de Charles Alavoine, qui donnera naissance à deux fils.

H.-PAUL THIBAUT

---

AN, Col., B, 36/6, pp. 48–60 ; 36/7, p. 48 ; 42/2, pp. 334–341, 386 ; 54/2, p. 524 ; 82/2, p. 558 ; 8412, p. 354 ; 86/2, p. 373 ; 91 ; p.292 ; 97, p. 265 ; 99, pp. 156, 215, 240 (copies aux APC) ; Col., C<sup>11B</sup>, 2, ff.261–264 ; 5, ff.206–216 ; 14, 117.190v., 191 ; 17, ff.37v.–38, 193 ; 23, ff.169–176 ; 26, ff.173–183v. ; 28, ff.48–52, 138–149 ; 29, ff.217–222 ; 33, ff.18–21v. ; 34, ff.3–4v., 9–10, 13–13v., 18–19v., 21–21v., 36–36v., 37–37v., 143–143v., 190–196 ; Col., C<sup>11G</sup>, 12, ff.85–85v., 106v. ; Col., D<sup>2C</sup>, 2, ff.41–41v. ; 3, ff.19, 69–69v. ; Col., E, 2 (dossier Ailleboust) ; Col., F<sup>5B</sup>, art. 56, ff.2–3 ; Section Outre-Mer, G<sup>1</sup>, 406/2, f.13v. ; 406/4, ff.22v., 27v., 46, 54v., 58, 70v. ; 407/1, f.5 ; 408/1, f.113 ; 466, pièces 69, 76 (recensements de l'île Royale), 83 (registre des actes de concessions à l'île Royale), [85] (registre pour servir à l'enregistrement des concessions de terrains à l'île Royale) ; Section Outre-Mer, G<sup>2</sup>, 189,

ff.270–360 ; 203, dossier 304, ff.60–60v. ; 207, dossier 474, ff.12–13, 34v.–36 ; 209, dossier 500, ff.30v.–31 ; Section Outre-Mer, G<sup>3</sup>, 2 037 (14 mai 1728) ; 2 038/2 (2 mars, 21 mai 1733) ; 2 039/1 (22 déc. 1734, 17 sept. 1735) ; 2 042 (12 janv. 1754) ; 2 043 (8 nov. 1754) ; 2 047/1 (31 juill. 1749, 20 sept. 1750) ; 2 058 (3 déc. 1726) ; Dépôt des fortifications des colonies, Am. sept., n° 216, ff.5v.–6, 14, 14v., 15, 16v., 21–21v., 22, 25.— Archives Maritimes, Port de Rochefort, 1E, 143, ff.269–275.— Le Jeune, *Dictionnaire*.— P.-G. Roy, *Les officiers d'état-major*.— Ægidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust* (Montréal, 1917).

Bibliographie générale

© 1974–2025 Université Laval/University of Toronto